

Comité Départemental de Cyclotourisme de l'Aube CODEP 10



Préfecture de l'Aube n° W103000238

Siret n°503 460 98200013

Adresser votre correspondance à :

Gérald PAILLARD

Président CODEP 10

6 rue de l'Étang

10280 FONTAINES LES GRES

Portable : 06 60 92 24 77

e-mail : gerald.paillard@orange.fr

Objet :

Procès-verbal réunion comité directeur

Lundi 24 septembre 2022 à 10h00

Salle polyvalente MAA Schuman - Troyes

Présents : Francis CORNETTE, Jean-Pierre LAUNAY, Jean-Marie LOIZON, Michèle MARTEAUX, Jean-Louis MAUGARD, Gérald PAILLARD, Michèle RAMBAUD.

Excusés : Gérard FABER, Bernard HAMON, Jean-Paul HAUTY, Philippe LECLERE, Annie HERARD.

Invité : Jean-Michel AUTIER.

- Validation du PV de réunion du 12 septembre 2022 – Michèle Marteaux

Après les quelques corrections envoyées par mail, le PV est adopté à l'unanimité.

- Site internet du CODEP – Jean-Louis Maugard

Maintenant qu'on a la main pour faire les modifications, une nouvelle réunion spécifique est demandée et sera fixée très rapidement.

- Préparation de l'Assemblée Générale 2022 – Francis Cornette

Elle aura lieu le vendredi 18 novembre 2022 à 17 h 30 à la Mairie d'Estissac.

Francis fait un premier point sur les invités contactés et sur le peu de réponses reçues à l'heure actuelle. De même pour les repas, 13 retours seulement à ce jour.

Pour les candidatures au comité directeur, Francis a reçu celle d'Annie HERARD, et celles de Noël BAZIN et Jean-Pierre CHOISELAT en tant que censeurs aux comptes.

Pour le calendrier 2023, très peu de doublons et qui se sont déjà arrangés. Pour 2023 le choix du samedi après-midi ou du dimanche matin sera laissé à chaque club, en fonction de leurs disponibilités, de leur préférence et des réservations de salles.

Un point est ensuite fait sur le rapport d'activités 2022 et sur le projet d'activités 2023. Pour l'an prochain, « Mai à vélo » pourrait être laissé à l'initiative des clubs avec découverte de produits locaux et ateliers éducatifs par exemple, pour essayer d'attirer les familles et les cyclos indépendants.

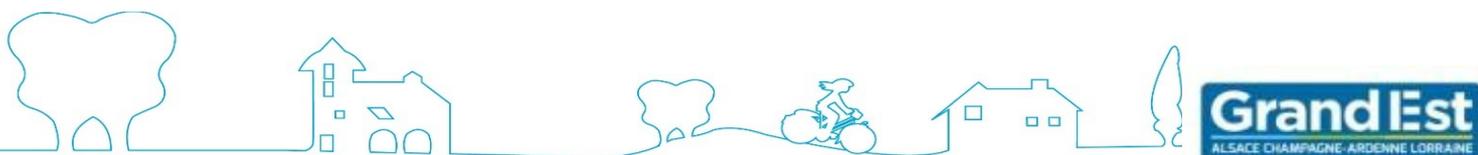
Tous les rapports (moral, activités, financiers, commissions...) sont à transmettre dès que possible à Jean-Louis pour la réalisation du diaporama.

- Avancement Congrès 2023 – Jean-Michel Autier et Gérald Paillard

Deux films du Comité de tourisme ont été choisis, pour présentation à Niort. Les clés USB les comportant seront bientôt récupérées.

Le Sarrail a proposé à Jean-Michel et Gérald une soirée cabaret pour 150 personnes environ le vendredi soir. S'il y avait beaucoup de demandes, un second spectacle serait possible le samedi soir.

Jean-Marie LOIZON a commencé à contacter des restaurants susceptibles d'accueillir les congressistes lors des deux repas libres du vendredi et du samedi soir. Une liste complétée de ces établissements et des



avantages offerts sera remise à tous les participants, le bracelet du Congrès étant le « mot de passe ». Enfin, 100 à 120 couchages seront possibles au Centre Sportif de l'Aube.

- Point trésorerie – Gérard Faber

Une seule recette depuis la dernière réunion :

- 2ème acompte ristourne FFCT 2022 : 254,55 €.

- Questions diverses :

. **Archives CODEP à récupérer** : Jean-Louis informe que le COREG, qui louait jusqu'à présent un garage à Troyes contenant les archives du CODEP 10, cessera bientôt cette location pour raison financière, et demande au CODEP 10 de récupérer les archives, ou de reprendre à son compte le montant de la location. Un point sera fait sur le volume nécessaire, afin de mieux envisager la suite.

. **Inscriptions VTT non comptées pour le Challenge des clubs** : certains clubs qui proposent plusieurs activités (route, VTT, voire marche), séparent les inscriptions par activité, ce qui fait que les VTT sont inscrits sur des listes vierges (et non sur les listings FFCT) et ne sont pas comptés pour le challenge des clubs.

Lors de l'AG il faudra bien spécifier aux clubs que tous les licenciés doivent être inscrits sur la même feuille, route et VTT confondus. Seulement deux pôles d'inscription devraient être mis en place : « Licenciés » et « Non licenciés », quelle que soit leur pratique.

- Date de la prochaine réunion – Michèle Marteaux

Assemblée Générale : Vendredi 18 novembre 2022 à 17 h 30 – Mairie d'Estissac.

Le Président du CODEP,
Gérald PAILLARD

La secrétaire du CODEP,
Michèle MARTEAUX

